

**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DE VAUCLUSE**
80, rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON Cedex 9
Tél. 04 32 44 89 30

Avignon, le 8 décembre 2025

Le Président

A

Mesdames et Messieurs les Maires
et Présidents des collectivités et établissements
publics affiliés au Centre de gestion de Vaucluse

PÔLE APPUI AUX COLLECTIVITÉS

Affaire suivie par : Marie-Mélanie GODARD, Laure DESCHAMPS
04 28 70 42 83 / 04 32 44 89 31
m.godard@cdg84.fr / l.deschamps@cdg84.fr

Circulaire n°25-67

Objet : Elections professionnelles – Relevé des effectifs

Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents,

Le prochain **renouvellement général des représentants du personnel aux instances consultatives de la fonction publique territoriale** interviendra le **10 décembre 2026**.

Dans ce cadre, le Centre de gestion FPT 84 organisera les élections lui permettant de :

- renouveler les représentants du personnel siégeant en CAP A, B et C
- renouveler les représentants du personnel siégeant au Comité social territorial compétent pour les collectivités/établissements affiliés ayant moins de 50 agents
- renouveler les représentants du personnel siégeant en Commission consultative paritaire

Le nombre de représentants du personnel siégeant à chaque instance est déterminé en fonction des **effectifs des collectivités et établissements publics affiliés au Centre de gestion, appréciés au 1^{er} janvier 2026**.

Ainsi, et afin que le Pôle Appui aux collectivités puisse établir la composition de chaque instance, **vos effectifs seront mis à disposition sur votre plateforme AGIRHE à compter du 1^{er} décembre 2025. Ils devront être vérifiés et validés avant le 15 janvier 2026.**



Ne doivent être pris en compte dans ce recensement que les agents qui remplissent, au 1^{er} janvier 2026, les conditions relatives à chacune des instances concernées.

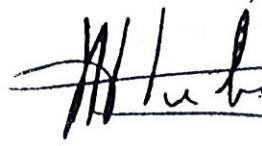
Avant de débuter la vérification de vos effectifs ou de les modifier, il est donc primordial d'identifier les agents qui, dans vos effectifs, remplissent lesdites conditions.

Vous trouverez, en annexe de la présente circulaire, un guide d'utilisation.

Vos conseillères Carrière seront par ailleurs mobilisées pour vous accompagner et restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le CDG vous tiendra informé tout au long de l'année 2026 de l'avancée des opérations électorales. Vos conseillères Carrière seront notamment amenées à vous recontacter dans le cadre de la constitution des listes électorales.

Vous remerciant par avance de votre collaboration, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires et Présidents, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Maurice CHABERT





1^{er} décembre 2025

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Relevé des effectifs au 1^{er} janvier 2026

Mode opératoire AGIRHE

Le prochain **renouvellement général des représentants du personnel aux instances consultatives de la fonction publique territoriale** interviendra le **10 décembre 2026**.

Dans ce cadre, le Centre de gestion FPT 84 organisera les élections lui permettant de :

- renouveler les représentants du personnel siégeant en CAP A, B et C
- renouveler les représentants du personnel siégeant au Comité social territorial compétent pour les collectivités/établissements affiliés ayant moins de 50 agents
- renouveler les représentants du personnel siégeant en Commission consultative paritaire

Le nombre de représentants du personnel siégeant à chaque instance est déterminé en fonction des **effectifs des collectivités et établissements publics affiliés au Centre de gestion, appréciés au 1^{er} janvier 2026**.

Le présent mode opératoire vise à vous expliquer comment contrôler et confirmer vos effectifs sur la plateforme AGIRHE **AVANT LE 15 JANVIER 2026**.

Les opérations détaillées ci-dessous n'auront aucune incidence sur la carrière de vos agents.

Connexion à la plateforme AGIRHE

Connectez-vous à AGIRHE via votre espace réservé sur le site du CDG 84 :

The screenshot shows the top navigation bar of the CDG 84 website. It features four images: a blossoming orchard, a lavender field, two people in a library, and a person working at a desk. Below the images are menu items: "Le CDG84", "Accompagnement du CDG", "Concours", "Emploi", "Ressources humaines", and "Santé et sécurité au travail". A red arrow points from the "Accompagnement du CDG" menu item down to the "Portail des collectivités" link on the "EN 1 CLIC" sidebar.

SE CONNECTER A L'EXTRANET

IDENTIFIANT OU ADRESSE E-MAIL
[Input field]

MOT DE PASSE
[Input field]

SE SOUVENIR DE MOI

SE CONNECTER

EN 1 CLIC

Accompagnement du CDG

Portail des collectivités

Cliquez sur « Extranet Carrière » puis renseignez vos codes personnels :

The screenshot shows the "PORTAIL DES COLLECTIVITÉS" section. It lists several links: "Emploi territorial", "Extranet Cotisation", "CNRACL - Retraites", and "Extranet Carrières". Below this, it says: "Le portail du CDG reprend les circulaires et actus statut mensuelles du CDG 84 qui sont transmises automatiquement aux personnes inscrites à la newsletter." A red arrow points from the "Extranet Carrières" link down to the "EXTRANET CARRIERES" button on the "LE PORTAIL DU CDG" sidebar.

PORTAIL DES COLLECTIVITÉS

Retrouvez sur cette page les liens directs vers les sites les plus utilisés par les gestionnaires RH des collectivités :

> Emploi territorial
> Extranet Cotisation
> CNRACL - Retraites
> Extranet Carrières

Le portail du CDG reprend les circulaires et actus statut mensuelles du CDG 84 qui sont transmises automatiquement aux personnes inscrites à la newsletter.

LE PORTAIL DU CDG

EXTRANET EMPLOI TERRITORIAL

EXTRANET COTISATIONS CDG

EXTRANET RETRAITE

EXTRANET CARRIERES

EN 1 CLIC

Accompagnement du CDG

Portail des collectivités

Centre de documentation

Ressources

Secrétaires Généraux de Mairie

ETAPE 1 : Déclaration des effectifs pour les CAP (fonctionnaires titulaires)

Ouvrez le menu « Instances », puis cliquez sur « Elections CAP » et « Effectifs au 1^{er} janvier 2026 » :

The screenshot shows the AGIRHE RH - Espace collectivité interface. At the top, it says "Centre de Gestion du Vaucluse" and "AUTRES COLLECTIVITES". Below the header, there's a navigation bar with links for "Tableau de bord", "Actualités CDG", "Carrières", and "Commission Administrative Paritaire". On the left, a sidebar has a dropdown menu under "Instances" with options: CAP, CST, Promotion interne, Avancements de grade, **Elections CAP**, **Elections CST**, and **Elections CCP**. A red arrow points from the "Elections CAP" link down to the "Effectifs au 1er janvier 2026" button, which is highlighted with a red oval. To the right of the button, there are two yellow buttons: "14 arrêtés à imprimer" and "1 agent atteindra la limite d'âge".

L'écran suivant apparaît :

The screenshot shows the "Elections professionnelles COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE (CAP) Liste des effectifs" page. At the top, it says "Femmes H:hommes". Below that is a table with columns: Identité, A, F.A, H.A, B, F.B, H.B, C, F.C, H.C, TOTAL, and Etat. A row for "AUTRES COLLECTIVITES" shows values: 2, 2, 0, 9, 3, 6, 35, 13, 22, 46, and "Pardéfaut". Below the table are "Imprimer" and "Export" buttons. The main content area shows a table with columns: NOM Prénom, Genre, Grade, Catégorie, and Position. It lists two agents: SOURET BORDARY Léane (F, attaché, A, Activité) and ROYROY Raphaël (F, puéricultrice de classe normale (Ancien), A, Activité). A red arrow points from the "Etat" column of the table above to the "Etat" column of the agent list.

Vous pouvez consulter le nombre d'agents (ici par catégorie hiérarchique pour les CAP), ainsi que la répartition femmes/hommes.

A = total de fonctionnaires titulaires de catégorie A

F.A. = Femmes fonctionnaires titulaire de catégorie A

H.A = Hommes fonctionnaires titulaires de catégorie A

Vous y trouverez également la liste des agents qui ont été pris en compte par l'application et qui remplissent les conditions pour être électeurs au 1^{er} janvier 2026.

Les données renseignées sont celles issues de la base carrière d'AGIRHE.



Vérifiez le **total agents** par catégories A, B et C et le total collectivité (cases en jaune)



Vérifiez la **répartition femmes/hommes** pour chaque catégorie

Dans l'exemple ci-dessus, la catégorie A compte 2 agents, 2 femmes et 0 homme, la catégorie B compte 9 agents, 3 femmes et 6 hommes, et la catégorie C compte 35 agents, 13 femmes et 22 hommes.

Pour chaque catégorie A, B et C, douivent être comptabilisés :

- Le nombre de FEMMES fonctionnaires titulaires à temps complet ou à temps non complet en position d'activité, de détachement ou de congé parental
- Le nombre d'HOMMES fonctionnaires titulaires à temps complet ou à temps non complet en position d'activité, de détachement ou de congé parental

A noter :

- **Les fonctionnaires recensés doivent être présents dans la collectivité au 1^{er} janvier 2026**
- Les fonctionnaires mis à disposition sont comptabilisés dans leur collectivité d'origine.
- Les fonctionnaires en position de détachement sont comptabilisés dans leur collectivité d'accueil.

Si les données sont correctes, cliquez sur « Valider » :

F:femmes H:hommes	A	F.A	H.A	B	F.B	H.B	C	F.C	H.C	TOTAL	Etat
<input type="checkbox"/> AUTRES COLLECTIVITES	2	2	0	9	3	6	35	13	22	46	Par défaut

La ligne apparaît alors en vert : les effectifs sont confirmés.

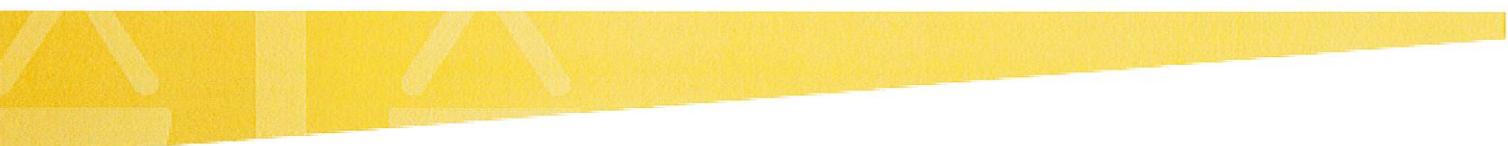
F:femmes H:hommes	A	F.A	H.A	B	F.B	H.B	C	F.C	H.C	TOTAL	Etat
<input type="checkbox"/> AUTRES COLLECTIVITES	2	2	0	9	3	6	35	13	22	46	Confirmé

Si les données ne sont pas correctes, cliquez sur « Modifier » :

F:femmes H:hommes	A	F.A	H.A	B	F.B	H.B	C	F.C	H.C	TOTAL	Etat
<input type="checkbox"/> AUTRES COLLECTIVITES	2	2	0	9	3	6	35	13	22	46	Par défaut

Vous devez alors saisir directement les bonnes informations en respectant la répartition entre les catégories (A, B et C) et la répartition Femmes/Hommes.

Les totaux (cases en jaunes) se mettront à jour automatiquement.



F:femmes H:hommes

Identité	A	F.A	H.A	B	F.B	H.B	C	F.C	H.C	TOTAL	Etat
<input type="checkbox"/> AUTRES COLLECTIVITES	2	2	0	9	3	6	35	13	22	46	

Puis cliquez sur « Valider »

La ligne apparaît en bleu : les effectifs sont modifiés et confirmés.

F:femmes H:hommes

Identité	A	F.A	H.A	B	F.B	H.B	C	F.C	H.C	TOTAL	Etat
<input type="checkbox"/> AUTRES COLLECTIVITES	2	2	0	9	3	6	35	13	22	46	Modifié

ETAPE 2 : Déclaration des effectifs pour la CCP (contractuels de droit public)

Ouvrez le menu « Instances », puis cliquez sur « Elections CCP » et « Effectifs au 1^{er} janvier 2026 » :

AgirH RH - Espace collectivité
Centre de Gestion du Vaucluse
AUTRES COLLECTIVITES

Tableau de bord

- Actualités CDG

+ Carrières

Instances ▾

- CAP
- CST
- Promotion interne
- Avancements de grade
- Elections CAP
- Elections CST
- Elections CCP

Effectifs au 1er janvier 2026

Anciennes actualités

▲ 14 arrêtés à imprimer ▲ 1 agent atteindra la limite d'âge

L'écran suivant apparaît. Vous pouvez consulter le nombre d'agents (contractuels de droit public) ainsi que la répartition femmes/hommes. Par défaut, les cases sont à 0.

Cliquez sur « Modifier »

Elections professionnelles COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE (CCP)
Liste des effectifs

Identité	Femmes	Hommes	TOTAL	Etat
<input type="checkbox"/> AUTRES COLLECTIVITES	0	0	0	<input checked="" type="checkbox"/>

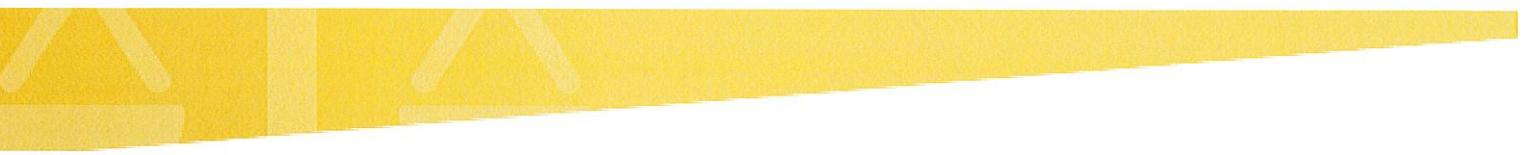
Vous devez alors saisir directement les bonnes informations en respectant la répartition femmes/hommes. Le total (case en jaune) se mettra à jour automatiquement.

Doivent être comptabilisés :

- Le nombre de FEMMES contractuelles de droit public bénéficiant d'un CDI ou justifiant, depuis au moins 2 mois, d'un CDD d'une durée minimale de 6 mois ou reconduit sans interruption depuis au moins 6 mois, en activité, en congé rémunéré ou en congé parental
- Le nombre d'HOMMES contractuels de droit public bénéficiant d'un CDI ou justifiant, depuis au moins 2 mois, d'un CDD d'une durée minimale de 6 mois ou reconduit sans interruption depuis au moins 6 mois, en activité, en congé rémunéré ou en congé parental

A noter :

- **Les contractuels recensés doivent être présents dans la collectivité au 1^{er} janvier 2026**
- Les contractuels mis à disposition des organisations syndicales sont comptabilisés dans leur collectivité d'origine



Identité	Femmes	Hommes	TOTAL	Etat
<input type="checkbox"/> AUTRES COLLECTIVITES	0	0	0	Par défaut ✓ ✗

Puis cliquez sur « Valider »

Identité	Femmes	Hommes	TOTAL	Etat
<input type="checkbox"/> AUTRES COLLECTIVITES	5	3	8	Modifié ✎ ✗

ETAPE 3 : Déclaration des effectifs pour le CST (fonctionnaires titulaires et stagiaires + contractuels de droit public et de droit privé)

Ouvrez le menu « Instances », puis cliquez sur « Elections CST » et « Effectifs au 1^{er} janvier 2026 » :

The screenshot shows the 'Agir RH - Espace collectivité' interface. At the top, it says 'Centre de Gestion du Vaucluse' and 'AUTRES COLLECTIVITES'. Below that is a navigation bar with icons for Home, Agent, Collectivité, Instances (which is currently selected), and Documents. The 'Instances' dropdown menu is open, showing options like CAP, CST, Promotion interne, Avancements de grade, Elections CAP, Elections CST (which is circled in red), and Elections CCP. To the right of the dropdown, there's a yellow button for 'Anciennes actualités'. At the bottom right, there are two yellow buttons: one for '14 arrêtés à imprimer' and another for '1 agent atteindra la limite d'âge'.

L'écran suivant apparaît :

The screenshot shows the 'Elections professionnelles COMITE SOCIAL TERRITORIAL (CST) Liste des effectifs' page. At the top, it says 'Femmes H:hommes'. Below that is a summary table with columns: Identité, Titulaires, Tit.F, Tit.H, Contractuels, Cont.F, Cont.H, TOTAL, and Etat. The table shows data for 'AUTRES COLLECTIVITES': 56 Titulaires, 22 Tit.F, 34 Tit.H, 0 Contractuels, 0 Cont.F, 0 Cont.H, 56 TOTAL, and 'Par défaut' Etat. There are 'Imprimer' and 'Export' buttons. Below the table is a section titled 'AUTRES COLLECTIVITES' with a table of employee details:

NOM Prénom	Genre	Grade	Statut	Position
ALONZI Alonso	H	adjoint administratif territorial	Stagiaire	Activité
EGEA Lulu	F	adjoint administratif territorial	Titulaire	Activité
FD Sg	F	adjoint administratif territorial	Titulaire	Activité
FRUTOFRUTO Charlene	F	adjoint administratif territorial	Titulaire	Activité
MACHIN Tunc	H	adjoint administratif territorial	Stagiaire	Activité

Vous pouvez consulter le nombre d'agents, ici par statut :

- Tit = fonctionnaires titulaires + stagiaires
- Cont = contractuels de droit public + de droit privé

ainsi que la répartition femmes (F)/hommes (H).

Vous y trouverez également la liste des fonctionnaires qui ont été pris en compte par l'application et qui remplissent les conditions pour être électeurs au 1^{er} janvier 2026.

Cliquez sur « Modifier »

Identité		Titulaires	Tit.F	Tit.H	Contractuels	Cont.F	Cont.H	TOTAL	Etat
<input type="checkbox"/>	AUTRES COLLECTIVITES	56	22	34	0	0	0	56	

L'écran suivant apparaît :

Identité		Titulaires	Tit.F	Tit.H	Contractuels	Cont.F	Cont.H	TOTAL	Etat
<input type="checkbox"/>	AUTRES COLLECTIVITES	56	22	34	0	0	0	56	  Par défaut 

Modifiez, si nécessaire, le nombre de fonctionnaires saisis et saisissez directement le nombre de contractuels, en respectant la répartition femmes/hommes. Le total (cases en jaune) se mettra à jour automatiquement.

Doivent être comptabilisés :

- Le nombre de FEMMES fonctionnaires titulaires à temps complet ou à temps non complet en position d'activité, de détachement ou de congé parental
- Le nombre de FEMMES fonctionnaires stagiaires à temps complet ou à temps non complet en position d'activité ou de congé parental
- Le nombre d'HOMMES fonctionnaires titulaires à temps complet ou à temps non complet en position d'activité, de détachement ou de congé parental
- Le nombre d'HOMMES fonctionnaires stagiaires à temps complet ou à temps non complet en position d'activité ou de congé parental
- Le nombre de FEMMES contractuelles de droit public ou de droit privé bénéficiant d'un CDI ou, depuis au moins 2 mois, d'un CDD d'une durée minimale de 6 mois ou reconduit sans interruption depuis au moins 6 mois, en activité, en congé rémunéré ou en congé parental
- Le nombre d'HOMMES contractuels de droit public ou de droit privé bénéficiant d'un CDI ou, depuis au moins 2 mois, d'un CDD d'une durée minimale de 6 mois ou reconduit sans interruption depuis au moins 6 mois, en activité, en congé rémunéré ou en congé parental

A noter :

- **Les agents recensés doivent être présents dans la collectivité au 1^{er} janvier 2026**
- Les fonctionnaires mis à disposition ou en position de détachement sont comptabilisés dans leur collectivité d'accueil.
- Les agents mis à disposition des organisations syndicales sont comptabilisés dans leur collectivité d'origine
- Les agents mis à disposition ou détachés auprès d'un GIP ou d'une autorité publique indépendante sont comptabilisés dans leur collectivité d'origine

Puis, cliquez sur « Valider »

Identité		Titulaires	Tit.F	Tit.H	Contractuels	Cont.F	Cont.H	TOTAL	Etat
<input type="checkbox"/>	AUTRES COLLECTIVITES	56	22	34	0	10	3	56	  Par défaut 

La ligne apparaît en bleu : les effectifs sont modifiés et confirmés.

Identité		Titulaires	Tit.F	Tit.H	Contractuels	Cont.F	Cont.H	TOTAL	Etat
<input type="checkbox"/>	AUTRES COLLECTIVITES	56	22	34	13	10	3	69	 Modifié 